



Pour citer cet article :

**François (A.), « Au pénitencier d'Ali Moumen », *France-Maroc*, n°8, 15 août 1919, p. 206-207.**



décorations, que le peuple de Varsovie salue avec un respect si joyeux et si affectueux, combien j'ai été heureux de retrouver bien des visages rencontrés naguère au Maroc !

A leur tête, le général Henrys représente auprès du général Pildzusi, chef de l'État, le commandement inter-allié et assume en réalité le contrôle suprême des opérations.

Autour de lui, à tous les degrés de la hiérarchie, on rencontre en foule des Marocains. Ayant contracté aux colonies le goût de l'action et de la création, au sortir de la guerre mondiale où ils se sont couverts de gloire, il leur a paru fastidieux de reprendre en France une vie de garnison. Et puisque quelque part dans le monde il y avait encore pour notre pays des coups à donner, de la vie à organiser, ils n'ont pas hésité à venir faire un tour dans ce bled lointain, qui diffère singulièrement des régions de l'Atlas, mais où ils n'ont pas tardé à se débrouiller aussi allègrement que dans les parages de Taza ou de Marrackech.

Ce n'est pas en effet seulement mon amitié qui s'est réjouie de les retrouver ici. C'est qu'ils sont ici les plus utiles mandataires de la France. La Pologne certes, ne ressemble pas beaucoup au Maroc. Mais c'est pourtant leur expérience marocaine qui leur permet d'être pour la jeune armée polonaise d'incomparables collaborateurs. Dans leur vie coloniale, ils ont acquis cette faculté de compréhension et d'adaptation qui leur permet de saisir

des mentalités diverses, ce goût de réalisation qui ne se satisfait que par un travail incessant de mise en ordre et de perfectionnement. Là où d'autres s'étonneraient, ne saisiraient pas, se retrancheraient derrière des formules trop géométriques, ils ont l'intuition, l'imagination, la bonne humeur, la faculté d'accommodation.

L'aventure polonaise demeurera unique dans l'histoire. Le cas est sans précédent d'un État démembré durant cent cinquante ans, brusquement appelé à se reconstituer et à renaître à la vie nationale. La tâche qui s'impose à ses dirigeants est formidable. On peut dire qu'ils ont tout à créer, à peu près de toutes pièces. Une armée solide est la base nécessaire de la future Pologne. La sympathie séculaire qui lui unit la France, les affinités étroites qu'il y a entre les deux nations, la gloire nouvelle que viennent d'acquérir nos armes nous désignaient particulièrement pour apporter à nos amis l'appui de notre expérience. Les Français qui travaillent là-bas pour la Pologne travaillent pour la France. Et parmi eux, je me réjouis de saluer au premier rang quelques-uns de nos hommes qui avant la guerre, quand notre pays sommeillait un peu, lui donnaient l'exemple de l'énergie, qui durant la catastrophe mondiale ont prodigué leur sang sur tous les champs de bataille, et qui maintenant, sachant qu'ils ont l'éternité pour se reposer, n'ont d'autre souci sur cette terre que de peiner double pour la grandeur de la France et la prospérité de ses alliés.

ANDRÉ LICHTENBERGER.

## Au Pénitencier d'Ali-Moumen

À quelques kilomètres de Settat, qui semble vouloir se dérober au regard sous un rideau de verdure, le pénitencier d'Ali-Moumen dresse sa masse de murailles blanches et nues, au sommet d'une colline.

Les indigènes de la région s'en écartent avec crainte ; c'est pour eux un lieu maudit. Seule l'abondante source, située au pied même de la colline, les oblige à venir fréquenter les abords du pénitencier.

Et pourtant, derrière ces murs, il y a mieux qu'une prison. Une organisation remarquable en a fait un domaine agricole susceptible de rivaliser pour la production avec les fermes les plus modernes et, tout récemment, une colonie de jeunes détenus y a été créée

\* \* \*

Ce sont les condamnés à longue peine qui fournissent la main-d'œuvre nécessaire à la mise en valeur des terres d'Ali-Moumen : les uns sont employés aux travaux de défrichement, les autres labourent avec des « brabants » du plus récent modèle ; chacun a sa

tâche, déterminée, son emploi spécial suivant ses capacités, et certains d'entre eux rendent des services fort appréciés.

Un travail considérable a été entrepris pour la création d'un jardin potager. L'œuvre était délicate ; il fallait tirer parti d'un terrain marécageux qui s'étend au pied de la colline, à l'endroit même où naissent les nombreuses sources d'Ali-Moumen. Il y avait un double intérêt à agir : ce marais constituait un dangereux foyer de paludisme et l'eau se perdait par absorption lente dans le sous-sol.

Sous l'habile direction du personnel du pénitencier, les prisonniers se mirent à l'ouvrage. L'emplacement des divers points d'eau fut déterminé, on les capta et on établit des barrages ; des puits furent creusés et ce sol, naguère inutilisable, devint peu à peu une riche terre grasse où s'épanouissent maintenant les légumes les plus variés. Enfin, une pompe Lemaire et un « aéro-motor » assurent un débit régulier des sources.

Ce qui frappe le plus à Ali-Moumen, c'est le parti qu'on tire de tout ; rien ne vient du dehors ; le pénitencier vit par lui-même : pain, viande, légumes,

fruits, tout est de « la maison », il n'est pas jusqu'à la moindre touffe de « doum » qui ne soit utilisée pour le chauffage ; aussi Ali-Moumen est-il un pénitencier riche ; le plus souvent, les réserves sont telles qu'on peut les répartir dans d'autres prisons moins favorisées, à Salé et à Mazagan, par exemple.

Tout récemment, un essai de culture de coton a été tenté avec quelque succès ; malgré une nuée de criquets et des conditions climatériques défavorables, il a fort bien réussi et on peut espérer obtenir sous peu des résultats très satisfaisants.

Enfin, on procède depuis peu à Ali-Moumen, à l'extraction de gravier qu'on achemine ensuite vers Settat, où il est acheté à un prix fort rémunérateur.

Mais, bien que le pénitencier soit surtout une colonie agricole, il faut parler de la Maison de Réforme et d'Education professionnelle qui est venue se greffer tout récemment sur l'organe central.

C'est tout récemment qu'une colonie de jeunes détenus a été ouverte sous ce nom à Ali-Moumen ; elle ne présente point les caractéristiques d'une maison de correction. Son régime, inspiré dans son principe des colonies pénitentiaires de France, est assez libéral pour lui donner les caractères d'une maison d'assistance surveillée.

Actuellement, elle ne comprend encore que de jeunes récidivistes, la plupart condamnés pour vol. Il semble qu'il y aurait grand intérêt à accepter à Ali-Moumen tous les *jeunes vauriens* qui infestent les rues de Rabat et de Casablanca et harcèlent le passant de leurs offres réitérées et énervantes. Ils sont *généralement sans famille*, exposés à tous les dangers de la rue, qui est la pire école du vice et de la débauche ; ne serait-ce pas un service à rendre à eux d'abord, à la société ensuite, que de les mettre à Ali-Moumen jusqu'à leur majorité pour leur apprendre un métier ? Tel est le désir du Chef actuel du Service pénitentiaire ; mais l'application du programme qui découle d'une double idée de répression et d'assistance ne peut être que d'une réalisation

progressive (1). La nouvelle colonie compte déjà des jeunes gens de dix à quatorze ans qui resteront en surveillance jusqu'à l'âge de seize ans accomplis. Deux raisons militent en faveur du choix de cet âge : les jeunes indigènes ont un développement plus rapide et plus avancé que celui des Européens et le Service Pénitentiaire voudrait éviter d'être encombré d'une population demi-adulte qu'il serait toujours difficile d'écarter complètement des éléments plus jeunes.

Les jeunes détenus sont groupés suivant leur âge et leurs aptitudes en ateliers divers. Les métiers actuellement choisis sont :

Tous les métiers du bâtiment, y compris la taille de la pierre ;

La ferronnerie, la forge et la mécanique ;

La cordonnerie et la bourrellerie ;

La conduite des machines agricoles et le jardinage.

La maison de réforme en est encore à ses débuts, il serait donc téméraire de tirer des conclusions avant d'avoir constaté les effets. Il est utile cependant de signaler l'intérêt qu'apportent dès à présent les enfants au travail de l'atelier ; la manipulation des outils leur est vite devenue familière ; ils ont une connaissance déjà précise des termes techniques qui les désignent ; bref, l'entrain règne et le travail est devenu pour eux un plaisir.

La discipline, la régularité d'une existence de plusieurs années, l'assiduité au travail permettront, sans aucun doute au Service pénitentiaire, de rendre à la Société, en échange de jeunes vauriens qu'il en aura reçus, des hommes capables de se faire honnêtement une place dans la vie et d'apporter une contribution efficace au développement du pays.

C'est une grande œuvre de régénération et de relèvement moral qui a été entreprise à Ali-Moumen ; enregistrons-la avec confiance ; les bienfaits ne s'en feront certainement pas attendre.

A. FRANÇOIS.

(1) Il est à noter qu'à l'heure actuelle au Maroc le Service pénitentiaire et le Service d'Assistance sont confiés à un même organisme.

